

Regards croisés sur la problématique de l'éducation et l'épanouissement de la femme à l'épreuve de la tradition africaine dans *Die ungeduldigen Frauen* de Djaili Amadou Amal et *Rebelle* de Fatou Kéita

N'DO Franck-Bernabé

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département d'Etudes Germaniques

franckbernabevp@yahoo.fr

Résumé : Cet article examine la question de l'éducation et de l'épanouissement de la femme en Afrique face à l'exigence des pratiques traditionnelles. L'étude cherche à montrer que la tradition représente une entrave à l'éducation et l'épanouissement de la femme. Ainsi, à la lumière des œuvres étudiées, il se dégage l'interrogation suivante : comment le mariage forcé et l'excision impactent-ils négativement l'accès des femmes à l'éducation et à l'épanouissement? A partir de cette interrogation, l'étude a permis la mobilisation d'une approche sociocritique permettant ainsi d'analyser les implications sociales textuelles et de considérer que la non-implication de la femme dans l'application de la tradition est une atteinte et un obstacle à l'éducation et son épanouissement. En conséquence, il faut une relecture des pratiques traditionnelles et une réadaptation au contexte actuel et aux enjeux du moment.

Mots clés : Education, épanouissement, femmes, société, tradition

Cross-perspective on the problematic of women's education and empowerment within the context of African tradition in Djaili Amadou Amal's *Die ungeduldigen Frauen* and Fatou Keita's *Rebelle*

Abstract: This article examines the issue of women's education and empowerment in Africa in the face of the demands of traditional practices. The study seeks to demonstrate that tradition represents an obstacle to women's education and empowerment. Thus, in light of the works studied, the following question arises: how do forced marriage and female genital mutilation negatively impact women's access to education and empowerment? From this question, the study employs a socio-critical approach, allowing for the analysis of textual social implications and the consideration that women's exclusion from the application of tradition is an infringement and an obstacle to their education and empowerment.

Consequently, a reinterpretation of traditional practices and an adaptation to the current context and contemporary challenges are necessary.

Keywords: Education, empowerment, women, society, tradition

N'DO Franck-Bernabé

Regards croisés sur la problématique de l'éducation et l'épanouissement de la femme à l'épreuve de la tradition africaine dans *Die ungeduldigen Frauen* de Djaili Amadou Amal et *Rebelle* de Fatou Kéita

Durchblicke auf die Problematik der Erziehung und der Selbstverwirklichung von Frauen auf der Probe afrikanischer Tradition in *Die ungedulden Frauen* von Djaili Amadou Amal und *Rebelle* von Fatou Kéita

Zusammenfassung: Dieser Artikel untersucht die Problematik der Bildung und Stärkung von Frauen in Afrika angesichts der Anforderungen traditioneller Praktiken. Die Studie zielt darauf ab, aufzuzeigen, dass Traditionen ein Hindernis für die Bildung und Stärkung von Frauen darstellen. Im Lichte der untersuchten Werke stellt sich daher die Frage: Wie wirken sich Zwangsheirat und weibliche Genitalverstümmelung negativ auf den Zugang von Frauen zu Bildung und ihre Stärkung aus? Ausgehend von dieser Frage verfolgt die Studie einen soziokritischen Ansatz, der die Analyse textueller sozialer Implikationen ermöglicht und berücksichtigt, dass der Ausschluss von Frauen von der Anwendung von Traditionen eine Verletzung ihrer Rechte und ein Hindernis für ihre Bildung und Stärkung darstellt. Folglich ist eine Neuinterpretation traditioneller Praktiken und deren Anpassung an den aktuellen Kontext und die gegenwärtigen Herausforderungen notwendig.

Schlüsselwörter: Bildung, Selbstverwirklichung, Frauen, Gesellschaft, Tradition

Introduction

Les questions liées au problème de genre¹ et spécifiquement à l'éducation et l'insertion sociale de la femme ne datent pas d'aujourd'hui. Elles ont pendant longtemps traversé les époques pour s'illustrer à ce jour comme l'un des référents sociaux (faits) qui cristallisent et désagrègent les rapports humains.

Or, la société dans son expression fondamentale doit sa survie à la prise en compte de toutes les composantes qui la fondent, elle tire sa substance dans la conjugaison et la coexistence, voire dans une approche inclusive des Hommes et Femmes sans discrimination de sexe. L'éducation et l'insertion professionnelle constituent le socle de la stabilité sociale et le gage d'une vie harmonieuse et paisible dans toutes les sphères et dans la société en général. D'où l'urgence et la nécessité de cultiver l'égalité dans l'éducation et la vie professionnelle afin de soutenir la charpente et l'architecture sociale et sociétale pour une vie stable et durable.

Fort de cela, nous avons trouvé opportun de mener notre réflexion sur le sujet : Regards croisés sur la problématique de l'éducation et l'épanouissement de la femme à l'épreuve de la tradition africaine dans *Die ungedulden Frauen* de Djaili Amadou Amal et *Rebelle* de Fatou Kéita. Nous visons, à travers cette contribution, de tirer la sonnette d'alarme sur la dangerosité de ces déviants sociaux qui grippent l'équilibre éducationnel et émancipateur. Il convient de nous interroger sur la question ci-après : Comment la question de l'éducation et de l'épanouissement de la femme est-elle mise à mal par la tradition dans les œuvres étudiées ? Quel regard la société a-

¹ Issu de l'anglais, *gender* est un concept et une approche sociologique qui propose de s'appuyer sur la prise en compte et l'analyse des rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes. En français, les sociologues utilisent également et de longue date l'expression de rapports sociaux de sexe. L'approche genre (ou «l'analyse» ou «perspective» de genre) considère que, sur la base du sexe « biologique, anatomique » qui est inné, les sociétés construisent un sexe « social », fondé sur les normes sociales et rôles sociaux différenciés, des représentations et stéréotypes, des inégalités et des rapports de domination entre ce qui est considéré comme féminin et comme « masculin », <https://www.adequations.org/spip.php>? (18/01/2024).

t-elle sur la femme ? Comment Djaili Amadou Amal et Fatou Kéita abordent-elles la question de la tradition dans leurs œuvres ? En quoi la tradition impacte-t-elle l'éducation et l'épanouissement de la femme ?

Pour répondre à ces interrogations et appréhender la quintessence de notre réflexion, notre analyse prendra son ancrage dans une grille théorique, notamment la sociocritique selon l'approche de Duchet, qui permettra d'éplucher les implications sociales mises en relief et d'établir les rapports de celles-ci à partir des référents textuels. Trois paramètres seront mis en lumière : Considérations et fondements paradigmatiques liés à la tradition et à la société sur la femme, la problématique de la tradition face aux enjeux et mutations contemporaines et enfin, l'impact de la tradition sur l'éducation et l'épanouissement de la femme.

1. Considérations et fondements paradigmatiques liés à la tradition et à la société sur la Femme

Dans cette première partie, notre analyse portera sur les idéologies et préjugés qui transparaissent dans l'imaginaire populaire sur la représentation de la femme africaine dans la société. A cette fin, nous examinerons quelques approches de la société sur la femme. Il s'agira, dans un premier temps, de la représentation de la femme comme un être faible, émotionnel et sentimental puis, dans un second temps, de sa représentation en tant qu'être de procréation et inapte à la réflexion.

1.1. La femme : un être faible, émotionnel et sentimental

La société traditionnelle africaine considère généralement la femme comme un être faible et fragile dont il faudrait prendre soin. Ce narratif sur la fragilité et la vulnérabilité de la femme dans la société trouve écho dans bien de sociétés en Afrique. Le peuple Zarma, au Niger « conçoit la femme quel que soit son âge, comme une éternelle enfant sans maturité sociale, cette vulnérabilité est une construction sociale. » (S. Borneau, 2015). Ce paradigme est soutenu par la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, article 25, paragraphe 2 qui, à juste titre, recommande la prise en compte de l'enfant et de la femme en tant que personnes vulnérables. C'est cette condition de la femme que Fatou Kéita expose dans son roman. Les habitants de Boritouni veillaient avec dextérité au respect et à l'observation stricte de la tradition et aux règles qui y étaient établies. L'excision et la polygamie, pour ne citer que celles-là, constituaient les normes en vigueur dans cette localité. Les parents de Malimouna se devaient à leur corps défendant de contraindre leur fille à se soumettre à la pratique de l'excision car elle était l'émanation du conseil de village et des garants de la tradition. C'est ce que F. Kéita explique dans ce passage : « C'était un beau village, fier de ses valeurs et de ses traditions. Les règles y étaient établies, et personne ne les remettait en cause, chacun connaissait son rôle et sa place dans la communauté. Un village paisible et sans histoire. » (1998, p. 5). Aussi, personne dans la communauté n'osait remettre en cause cette prescription traditionnelle, elle s'imposait à tous et les parents de Malimouna n'avaient d'autre choix que d'obtempérer. Cette complicité parentale dans la défense de la tradition est aussi perceptible chez l'écrivaine Djaili Amadou Amal qui dénonce l'attitude cavalière des parents visant à réduire la femme à un objet maniable à souhait ou à la considérer comme incapable de se prendre en charge et de s'assumer.

Prenant la parole pour s'adresser à ses filles qu'il venait à peine de donner en mariage, Alhadji Amadou exprime sa satisfaction pour avoir accompli avec succès son devoir paternel dans l'éducation, la protection et la gestion sentimentale de ses filles en ces termes :

Mit diesem Tag habe ich meine Pflicht als euer Vater erfüllt. Ich habe euch aufgezogen und in unseren Sitten unterwiesen und übergebe euch heute verantwortungsbewussten Männern. Ihr seid jetzt große Mädchen, nein, Frauen! Ihr seid nun verheiratet und schuldet euren Männern Respekt und Achtung.² (A. A. Djaili, 2020, p. 13).

De ce fait, la femme est traitée comme un simple objet de marchandage si bien que là où la volonté de ses parents prévaut, la sienne disparaît. Quand le père de Malimouna l'oblige à se marier sans son accord, on relève par-là, que son opinion n'a aucune valeur. F. Kéïta le souligne dans cet extrait :

Louma son père se souvint brusquement qu'il avait une fille. Il fit savoir qu'il l'avait promis à un ami, un riche commerçant. Il était venu la chercher un soir en compagnie de deux jeunes frères du futur époux. Malimouna devait venir avec lui avait-il annoncé sèchement à Matou. Il allait la marier à son ami Sando. Malimouna pleurait beaucoup à cette annonce, elle ne pouvait que subir son destin, celui d'une femme. (1998, p. 25).

Cette vision patriarcale transparaît tout au long du roman car à chacune de ses contestations contre l'excision ou le mariage forcé, elle se voit rappeler à l'ordre sur la primauté de la raison et non sur les émotions. Fatou Kéïta et Djaili Amadou Amal s'inscrivent en faux contre ce paradigme tendant à considérer la femme comme un être faible et vulnérable et dénonce la marginalisation de la femme.

1.2. La femme: Un être de procréation et inapte à la réflexion

Dans son fonctionnement actuel, la société laisse percevoir une ségrégation entre sexe et genre, si bien que les femmes « sont considérées comme plus vulnérables, les populations désignées comme vulnérables tendent à être féminisées »³. Dès lors, elles se voient confier des rôles tels que : les travaux de ménage, la procréation, l'éducation des enfants. Cette conception erronée sur la femme, va entraîner une catégorisation de la société et l'exclusion de la femme dans divers secteurs d'activités, créant ainsi, des inégalités profondes comme l'explique A. O. Ba : « Die Hierarchie in der Gesellschaft ermöglicht eine Weitervererbung von Traditionen von Vater zu Sohn, Mutter zu Tochter und auf das Dorf übertragen von alt zu jung ».⁴ (2006, p. 7).

La hiérarchisation a créé des clivages sociaux dont les répercussions sont l'exclusion de la femme dans la sphère éducative et professionnelle. Pour l'opinion générale, la femme c'est d'abord et avant tout, « faire des enfants », assurer leur éducation et prendre soin de son conjoint. L'extrait suivant en est l'illustration : « « Das Paradies einer Frau liegt zu Füßen ihres Mannes ».⁵ (A. A. Djaili, 2020, p. 16).

S'il est vrai que la science reconnaît en la femme l'exclusivité de la procréation, il n'en demeure pas moins que son importance dans toutes les sphères de la société est incontestable. Par conséquent, la réduire à des fonctions secondaires serait une pure discrimination et une volonté démesurée de déprécier la femme, de la dévaloriser et de la réduire à néant. L'homme occupe de

² En ce jour, j'ai accompli mon devoir en tant que père. Je vous ai éduqué conformément à nos coutumes. Et aujourd'hui, je vous ai donné en mariage à des personnes responsables. Vous êtes dès à présent de grandes filles, sinon, des femmes. Vous êtes maintenant mariés et vous devez à vos maris respect et considération. (Notre traduction)

³ <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2015-1-page-5?lang=fr> (12/12/2025)

⁴ La hiérarchie dans la société a entraîné une conservation de l'héritage de nos traditions au village qui s'est transmise de père à fils, de mère à fille, des anciens aux jeunes. (Notre traduction)

⁵ Le paradis d'une femme se trouve aux pieds de son mari. (Notre traduction)

loin les postes les plus importants et se retrouve à la direction de certaines structures de gouvernance au mépris de l'intelligence et de la capacité des femmes à les exercer ou les occuper.

Dans le domaine du mariage, on assiste à certaines pratiques et règles qui s'apparentent à un embargo imposé aux femmes et aux filles mineures. Ce type de mariage forcé continue d'être pratiqué sous d'autres formes en Afrique. Qu'il soit coutumier, traditionnel ou civil, le mariage devrait reposer sur le consentement des fiancés ainsi que celui des deux familles pour conserver sa légitimité.

2. La problématique de la tradition face aux enjeux et mutations contemporaines

Dans son essence, la tradition revêt une importance capitale et l'on ne saurait la dénier car elle constitue un indicateur culturel, idéologique et identitaire d'un peuple, d'une région, d'un pays, voire d'un continent. Cependant, la question du genre et les mutations contemporaines invitent à une nouvelle lecture de la tradition à l'égard de la femme. Cette préoccupation s'avère nécessaire et incontournable et suscite un intérêt certain chez la Camerounaise Djaili Amadou Amal et trouve un écho favorable chez l'Ivoirienne Fatou Kéita.

2.1. La question du mariage forcé chez Djaili Amadou Amal

Le mariage forcé est une pratique qui consiste à contracter ou à organiser un mariage traditionnel avec un ou une partenaire contre la volonté des personnes concernées. Cette catégorie d'union entre deux sexes opposés même si elle paraît de plus en plus rare dans la société à cause des récriminations contre la maltraitance des femmes et la lutte pour la préservation de leurs droits, continue d'être pratiquée dans certaines sociétés dans le monde et principalement, en Afrique. L'écrivaine Djaili Amadou Amal, militante féministe née en 1975 au Cameroun, a connu le mariage forcé à dix-sept ans. Cinq années plus tard, elle quitta son mari pour contracter un second mariage, cette fois, avec un homme violent qu'elle quitta finalement pour se remettre dans une autre relation moins contraignante et avilissante. Elle décrit dans son roman les réalités effarantes du mariage forcé et ses conséquences sur l'avenir de la femme africaine. A partir de son expérience personnelle traumatisante sur le sujet, l'auteure nous plonge dans les profondeurs abyssales de la tradition peule qui rame contre et envers les enjeux contemporains qui redéfinissent un cadre d'émancipation, de liberté et de droit pour la femme dans la prise des décisions la concernant.

L'écrivaine camerounaise expose dans son roman, la question du mariage forcé. Baaba contraint sa fille Hindou à épouser Moubarak qu'elle n'aime pas et qui est, de surcroît, son cousin. Les lamentations et supplications de Hindou n'y changeront rien : « Bitte, Baaba, hör mich an : ich will ihn nicht heiraten ! Bitte, lass mich hierbleiben, ich liebe Moubarak nicht, ich will ihn nicht heiraten ». ⁶ (A. A. Djaili, 2020, p. 17). La tradition, rien que la tradition doit être priorisée et appliquée à la lettre. A. A. Djaili nous en donne la preuve en ces lignes : « Die Tradition gebietet in der Beziehung zwischen Eltern und Kindern so viel Zurückhaltung, dass es unmöglich ist, Gefühle offen zu zeigen ». ⁷ (2020, p. 22). Et comme si cela ne suffisait pas, on observe à travers la mise en garde de Hayatou, l'oncle de Hindou et Ramla, une sorte de légitimation et un appel à l'obéissance et à la soumission : « Nie sollen eure Verwandten, was nicht gut läuft in der Ehe, behaltet eure Ehestreitigkeit für euch, stiftet keinen Unfrieden zwischen euren Familien, denn ihr werdet euch

⁶ Papa, s'il te plaît, écoute-moi : Je ne veux pas l'épouser ! S'il te plaît laisse-moi rester ici, je n'aime pas Moubarak, je ne veux pas l'épouser. (Notre traduction)

⁷ La tradition fixe dans la relation entre parents et enfants une grande retenue si bien qu'il est impossible d'exprimer ses sentiments ouvertement. (Notre traduction)

versöhnen, während der Hass, den ihr sät, Wurzeln wird».⁸ (A. A. Djaili, 2020, p. 16).

C'est également cet appel à la soumission de la femme que traduit Birgit Koß en ces termes: «Doch sie beschreibt die jungen Frauen nicht nur als Opfer sondern erzählt, wie ungeduldig sie sind, welche Wege sie sich selbst mühsam erschließen, oft zu einem hohen Preis».⁹ (K. Birgit, 2020). Cette douleur profonde ressentie et inexprimée par les filles témoigne à quel point leur liberté d'action était confisquée, il leur était interdit de protester malgré les traitements dégradants qui leur étaient infligés, comme le souligne Hindou dans ces lignes :

Niemand war von meinem Zustand schockiert. Es war kein Verbrechen! Mubarak hatte jedes Recht über mich, und er erfüllte lediglich seine ehelichen Pflichten. [...] Es war kein Verbrechen! Es war eine legitime Handlung! Eheliche Pflicht. Es ist keine Sünde. Ganz im Gegenteil. Für mich und für Mubarak ist es ein Segen Allahs. [...] Auch der Arzt störte sich nicht daran. Es war keine Vergewaltigung. Alles war normal verlaufen. Ich bin nur eine junge Braut, empfindlicher als andere. [...] Außerdem, wer wagte es, das Wort Vergewaltigung auszusprechen? Vergewaltigung gibt es in der Ehe nicht.¹⁰ (A. A. Djaili, 2020, p. 94).

Djaili Amadou Amal fait la satire d'une société patriarcale fondée justement sur la patience des femmes, sommées bon gré mal gré d'obtempérer en s'interdisant de commenter la décision et les choix à leur imposés par les tenants de la tradition. L'extrait suivant en est l'illustration: « Munya, meine Töchter, denn Geduld ist eine Tugend. Gott liebt die Geduldigen».¹¹ (A. A. Djaili, 2020, p. 13).

La réflexion de Hannah Attar sur la question permet de dévoiler les tenants et les aboutissants de cette pratique controversée : « Ce moment où la femme est déchirée entre aspiration au bonheur personnel et culpabilité ; où ce bonheur n'est plus compatible avec les attentes du groupe ; où le conseil bienveillant de la patience devient une menace ». (A. Hannah, 2019).

Ce regard de Djaili Amadou Amal sur le mariage forcé et la tradition a permis d'exposer au-delà de la réalité du phénomène dans la société africaine, la gravité et la dangerosité de celle-ci pour la jeune femme. L'écrivaine Fatou Kéita aborde pour sa part, la question de la tradition en mettant un point d'honneur sur l'excision.

2.2. La question de l'excision chez Fatou Kéita

L'excision, tout comme le mariage forcé, est une pratique qui ne date pas d'aujourd'hui. Elle est une pratique de la tradition dans la société africaine. Et pourtant, les écrits sur ce phénomène

⁸ Vos parents ne devront jamais savoir ce qui ne va pas dans votre foyer, gardez-vous de divulguer vos conflits de foyer, ne créez pas de disputes entre les familles car vous devrez vous réconcilier lorsque surgiront des racines de haine. (Notre traduction)

⁹ Mais elle ne se contente pas de décrire les jeunes femmes comme des victimes, elle raconte aussi leur impatience, les chemins qu'elles tracent péniblement elles-mêmes, souvent à un prix élevé. (Notre traduction)

¹⁰ Personne ne fut scandalisé par mon état. Ce n'était pas un crime ! Mubarak avait tous les droits sur moi et il n'avait fait que se conformer à ses devoirs conjugaux. [...] Ce n'était pas un crime ! C'était un acte légitime ! Le devoir conjugal. Ce n'est pas un péché. Bien au contraire. Que ce soit pour moi ou pour Mubarak, c'est un bienfait accordé par Allah. [...] Le médecin ne s'en formalisa pas non plus. Ce n'était pas un viol. Tout s'était déroulé normalement. Je suis juste une nouvelle mariée plus sensible que les autres. [...] D'ailleurs qui a osé évoquer le mot viol ? Le viol n'existe pas dans le mariage. (Notre traduction)

¹¹ Patience (langue peule), mes filles car la patience est une vertu. Dieu aime les personnes patientes. (Notre traduction)

demeurent inabondants. Fatou Kéita, figure de proue de la littérature ivoirienne aborde résolument et sans ambages la question dans son œuvre emblématique *Rebelle*.

Il est à noter, conformément à la tradition peule, que toute fille non excisée, était considérée. C'est ce que dévoile Dimikela, l'exciseuse : « Une femme qui ne subit pas cette épreuve ne peut être maîtresse de son corps et ne peut devenir qu'une dévergondée. » (F. Kéita, 1998, p. 21). Cette apologie de l'excision contribue à légitimer sa pratique et à en faire une prescription sociale, un impératif catégorique au sein de la société, particulièrement à l'égard des jeunes filles.

L'œuvre *Rebelle* de Fatou Kéita s'illustre à cet effet, comme un roman d'apprentissage au moyen duquel l'écrivaine donne un signal d'alarme sur une ancienne pratique de différentes cultures en Côte d'Ivoire et en Afrique. L'auteur peint une société où les libertés des femmes sont ballonnées sous l'étiquette et le paradigme de la tradition, d'où l'appel à la révolte, à la rébellion contre les négationnistes des droits et de l'émancipation de la femme. De ce point de vue, Fatou Kéita présente l'excision comme un danger pour la femme et considère la tradition comme un réel obstacle pour son épanouissement. Lorsque Matou, la génitrice de Malimouna, invite celle-ci à accepter de se faire exciser, Malimouna rétorqua catégoriquement en ces termes : « Je ne veux passer cette épreuve ». (F. Kéita, 1998, p. 74). La réaction de Matou ne se fit pas attendre car jugeant l'attitude de sa fille offensante contre la tradition de son village, elle considérait la réticence de Malimouna comme un affront et un manque de respect pour la tradition. Cet extrait le démontre : « Maudite fille ! De quoi parles-tu ! Tu veux que nous soyons la risée de tout le village ». (F. Kéita, 1998, p. 75).

De ce qui précède, un double sentiment se dégage de cette injonction à la pratique de l'excision. Premièrement, il s'agit, de perpétuer la tradition des ancêtres par la transmission générationnelle des pratiques en vigueur. En effet, comme nous l'avons souligné plus haut, à Bitouri : « Les règles y étaient établies et personne ne les remettaient en cause. Chacun connaissait son rôle, et sa place dans la communauté ». (F. Kéita, 1998, p. 5). Deuxièmement, les parents de ces jeunes filles excisées jouissaient d'un profond respect et d'une considération aux yeux de la chefferie et des défenseurs de la tradition. Fatou Kéita nous donne de comprendre que toute tradition est dynamique et susceptible de connaître des modifications. L'excision, en tant que prescription traditionnelle, n'est pas fondamentalement un mal en soi, mais la difficulté réside dans la stigmatisation du genre. Elle est de plus en plus perçue comme un acharnement sur la femme. Aussi, les conséquences qui en découlent sont graves et irréversibles. D'où la nécessité de repenser nos traditions en les passant au scanner des enjeux contemporains pour éviter qu'elles s'entrechoquent ou qu'on observe une dichotomie et un malaise dans la société.

Cette deuxième partie de notre travail nous aura permis de comprendre comment Djaili Amadou Amal et Fatou Kéita ont respectivement abordé la question du mariage forcé et de l'excision dans leurs œuvres au regard des enjeux et mutations contemporaines. Notre analyse portera dans la dernière partie sur l'impact de la tradition sur l'éducation et l'épanouissement de la femme.

3. L'impact de la tradition sur l'éducation et l'épanouissement de la femme

Le mariage forcé tout comme l'excision sont deux pratiques de la tradition africaine qui ont des effets considérables sur l'éducation et l'épanouissement de la jeune fille. Elles constituent au regard des droits de l'homme, une violation grave et flagrante de la liberté et des droits de l'Homme. Nous verrons dans ce chapitre, comment Djaili Amadou Amal et Fatou Kéita exposent les conséquences de ces phénomènes et les solutions afférentes.

3.1. Le mariage forcé : une menace pour l'éducation et l'épanouissement de la jeune fille

Au-delà des réalités du mariage forcé qui transparaissent dans son roman, l'écrivaine Djaïli Amadou Amal invite à une réflexion sur les enjeux de la tradition et de l'éducation de la jeune femme. Le mariage, selon l'entendement et la prescription des promoteurs de la tradition, est une priorité sur tout autre projet individuel, l'éducation y compris. Baaba, le père de Hindou et Ramla le souligne dans ces lignes :

Wagst du es, mir zu widersprechen, du wertloses Mädchen? Wagst du es, meinen Bruder für seine Großmut zu demütigen, dir einen Mann zu suchen, den du nicht verdienst? Das ist die Folge davon, wenn Mädchen zu lange zur Schule gehen. Sie werden überheblich und mischen sich in alles ein.“ [...] Er fuhr fort und wandte sich an meine Mutter: „Wenn deine Tochter oder dein Sohn jemals wieder ein falsches Wort sagt, lasse ich mich von dir scheiden. Nein! Bei meinen Brüdern hier, ich lasse mich dreimal von dir scheiden!¹² (A. A. Djaïli, 2020, p. 49).

Sur insistance de son oncle et de sa mère, elle accepta à son corps défendant ce décret impitoyable, émanation de la tradition peule et applicable à toutes les jeunes filles de la patrie. Dans ce passage, la mère de Ramla tente vaillamment de persuader Ramla à accepter le mariage : « Liebe existiert nicht vor der Ehe, Ramla. Es wird Zeit, dass du wieder auf den Boden der Tatsachen zurückkommst. Dies ist kein Land der Weißen. Und auch kein hinduistisches.»¹³ (A. A. Djaïli, 2020, p. 43).

Cette cynique décision scelle l'avenir et l'existence de Ramla et compromet ses rêves de pharmacienne et d'un emploi décent. Son indignation en dit long car elle réalise avec consternation que ses émotions ne lui seraient pas salutaires en pareille situation et que son drame était de naître femme et d'avoir un ancrage dans cette culture, la culture de ses parents. Dans cet extrait, elle exprime sa déception en ces termes : « Ich existiere, ohne zu existieren. Warum wird mir das Atmen verwehrt?»¹⁴ (A. A. Djaïli, 2020, p. 151). Ce dialogue controversé entre Amadou et son père sur le droit à la liberté et à l'éducation de la femme, en est l'illustration :

Die Welt hat sich verändert! Mädchen haben das Recht...
Verswinde, du unverschämter Bengel! Ich durchschaue dich. Pass auf, Amadou! Du spinnst wohl, wenn du mir von Frauenrechten erzählst! Wo ist deine Scham? Deine guten Manieren? Was willst du mir beibringen? Und du wagst es, mir zu widersprechen! Wie unverschämt! Wie dreist!¹⁵(A. A. Djaïli 2020, p. 148).

¹² Oseras-tu me défier, fille de rien ? Oseras-tu humilier mon frère pour sa magnanimité de t'avoir trouvé un homme qu'au fond tu ne mérites pas ? Voilà le résultat de laisser des filles trop longtemps sur des bancs de l'école. Elles se sentent pousser des ailes et se mêlent de tout ». [...] Il continua à l'attention de ma mère : « Si jamais ta fille ou ton fils prononce encore un seul mot de travers, je te répudie. Non ! Sur la tête de mes frères ici présents, je te répudierai plutôt trois fois qu'une. (Notre traduction)

¹³ L'amour n'existe pas avant le mariage, Ramla. Il est temps que tu redescendes sur terre. On n'est pas chez les Blancs ici. Ni chez les Hindous. (Notre traduction)

¹⁴ J'existe sans exister." "Pourquoi m'empêche-t-on de respirer. (Notre traduction)

¹⁵ Le monde a changé! Les filles ont le droit...

Fous-moi le camp, petit insolent! Je te vois venir toi aussi. Fais attention à toi, Amadou! Ça ne tourne pas rond dans ton esprit pour que tu me parles de droit des femmes! Où est passée ta pudeur? Ta bonne éducation? Que veux-tu m'apprendre? De plus, tu oses me contredire! Quelle impolitesse! Quelle impudence!" (Notre traduction)

Au-delà de l'éducation, la jeune fille est en droit de se construire, s'émanciper et travailler à son épanouissement physique, spirituel et moral. Or, force est de constater que le mariage forcé tel que présenté par Djaïli Amadou Amal s'apparente à une prison, où la femme subit toute sorte de brimades et de despotisme, la réduisant ainsi, à une bête de somme. Ainsi, face à leurs bourreaux de maris qui leur font subir des vertes et pas mûres, elles décidèrent de s'insurger contre cette situation injuste, si bien qu'elles n'ont pu se contenter du conseil : « Munyal »¹⁶ prodigué par leur père. Hindou l'exprime en ces termes : « Bis zum letzten Augenblick hatte ich naiv auf ein Wunder gehofft ».¹⁷ (A. A. Djaïli, 2020, p. 14).

Elles doivent désormais leur salut et leur affranchissement par la désobéissance. Tandis que Hindou ploie sous les coups violents de Moubarak, son conjoint, et se fait violer par ce dernier, Ramla, sa sœur fait face à une persécution. Dans ce foyer polygame, elle est considérée comme une intruse, une garce par Safira, sa coépouse et se sent désormais incomprise et abandonnée de tous, comme l'atteste ce passage :

Ich bin nicht verrückt. Wenn ich Stimmen höre, sind es nicht die Dschinn. Es ist nur die Stimme meines Vaters. Die Stimme meines Mannes und die Stimme meines Onkels. Die Stimmen aller Männer meiner Familie. Munyal, munyal! Geduld! Hörst du sie denn nicht auch? [...] Warum hinderst du mich am Atmen? Warum hinderst du mich am Leben? (A. A. Djaïli, 2020, p. 152).

Les plus fortes, c'est-à-dire les mieux préparées, écrasent les plus faibles, c'est la lutte pour la conquête conjugale. C'est ce que corrobore ce passage: «Für eine Frau gibt es keinen schlimmeren Feind als eine andere Frau».¹⁸ (A. A. Djaïli, 2020, p. 182). Cela pose le problème des enjeux réels au sein des foyers polygames, et on peut s'interroger de savoir sur quels fondements reposent ces unions et quels en sont les véritables mobiles. Ramla le souligne en ces lignes : «Kann das Herz eines Mannes wirklich zwischen zwei Frauen geteilt sein?»¹⁹ (A. A. Djaïli, 2020, p. 65).

3.2. L'impact des inégalités au plan éducatif

L'éducation est un concept global et polysémique. La définition du dictionnaire *Robert* est beaucoup plus explicite. Il définit l'éducation comme la « la mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain ». (A. Rey, *Dictionnaire Robert*, 2000, p. 8). Par extension, elle est la « connaissance et pratique des usages de la société : bienséance, distinction, politesse, savoir-vivre ». (A. Rey, *Dictionnaire Robert*, 2000, p. 7).

A partir de ces deux approches définitionnelles, on comprend que l'Education a pour but de transmettre des valeurs spirituelles, sociales, intellectuelles, morales et psychologiques pour le perfectionnement d'un individu.

Le domaine de l'éducation, bien qu'il ait connu des progrès ces trente dernières années, présente encore un piètre visage relativement à la scolarisation des jeunes filles dans plusieurs localités du pays et dans d'autres régions d'Afrique. Malgré les appels incessants et les sensibilisations à

¹⁶ Patience, en langue peule. (Notre traduction)

¹⁷ J'avais espéré naïvement qu'un miracle se produirait jusqu'au dernier instant. (Notre traduction)

¹⁸ Il n'y a pas pire ennemie pour une femme qu'une autre femme (Notre traduction)

¹⁹ Le cœur d'un homme peut-il vraiment se partager entre deux femmes ?" (Notre traduction)

travers les médias, les autorités politiques et les organismes internationaux, plusieurs contrées et certains peuples refusent non seulement la voie de l'école à leurs enfants, mais pire, pour finalement les endoctriner dans des pratiques peu orthodoxes. Dans *Sous l'orage* de Seydou Badian, la prêtresse royale affirmait non sans regret que :

L'école où je pousse nos enfants tuera en eux ce qu'aujourd'hui nous aimons et conservons avec soin, à juste titre. Peut-être notre souvenir mourra-t-il en eux. Quand ils nous reviendront de l'école, il y'en est qui ne nous reconnaîtront pas. Ce que je propose, c'est que nous acceptions de mourir en nos enfants et que les étrangers qui nous ont défaits prennent en eux toute la place que nous aurons laissée libre. (S. Badian, *Sous l'Orage*, p. 157).

Ce passage met en lumière l'impact de la civilisation occidentale par le truchement de l'école sur la tradition africaine. La prêtresse royale exprime ses inquiétudes et plaide pour le rejet de l'école qu'elle considère comme source de dépersonnification et d'aliénation culturelle pour les enfants. L'affirmation suivante de Fanta situe l'enjeu de l'excision : « Tu sais bien que pour nous une femme non excisée n'est pas une femme digne de ce nom et ne peut sans aucun prétexte prétendre au mariage ». (F. Kéita, 1988, p. 24).

Malgré toutes les tentatives dissuasives, Malimouna mettra tout en œuvre pour retrouver sa liberté et se donner les moyens de s'instruire, comme l'atteste cet extrait :

À présent, elle savourait sa victoire sur ces mots. Elle pouvait tout lire, tout. Ses yeux allaient d'une affiche à l'autre, captant les mots au passage, le plus rapidement possible comme se le prouver. Comme quelqu'un que l'on avait longtemps privé d'un bonheur et essayait de se rattraper le temps perdu. Non seulement elle savait lire, mais elle comprenait ce qu'elle lisait. Elle comprenait l'ironie, la subtilité, l'humour. (F. Kéita, 1998, p. 97).

En quittant son village pour se retrouver à Paris, elle choisissait par voie de conséquence, son propre chemin, celui de l'affranchissement, de la modernité, de la culture occidentale et partant, de l'éducation. Les travaux de plongeur ou d'aide-coiffeuse qu'elle entreprit lui ont permis de poursuivre sa formation à l'Institut des Etudes sociales. Ce zoom sur les inégalités dans l'éducation féminine permet de lever l'équivoque sur les récriminations faites à la gent masculine. L'auteure nous invite par conséquent à une nouvelle approche et à une relecture des inégalités basées sur le genre. Lorsque Agnès, de nationalité française et sœur aînée de Philippe, apprend que son frère est en couple avec Malimouna, elle ne manque pas d'exprimer son indignation et sa désapprobation. Les propos d'Agnès le démontrent: «Tu ne vas tout de même pas nous imposer cette négresse dans la famille et un tas de petits métis par-dessus le marché. Maman t'en voudra toute sa vie ! » (F. Kéita, 1998, p. 137).

Malimouna en a beaucoup souffert et le poids de son passé a failli lui ravir tout désir de jouir pleinement de la vie.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il ressort que la tradition dans sa forme et pratique représente une entrave réelle à l'éducation et à l'épanouissement de la femme. Les deux écrivaines africaines, mues par leurs expériences des questions féminines et leur ancrage dans la culture africaine ont permis à travers leurs œuvres d'avoir une vision globale des réalités qui conditionnent la tradition.

Djaïli Amadou Amal et Fatou Kéïta ont exploré l'environnement traditionnel africain pour se rendre compte que la question du mariage forcé et de l'excision sont deux fléaux qui défraient la chronique dans nos sociétés. Djaïli Amadou Amal dans *Die ungeduldigen Frauen* et Fatou Kéïta dans *Rebelle* ont en outre, fait un travail de déconstruction de cette forme de tradition dont la finalité demeure la maltraitance de la femme.

Au total, l'étude menée à partir de la réflexion suivante : « Comment la question de l'éducation et de l'épanouissement de la femme est-elle mise à mal par la tradition dans les œuvres étudiées ? », et fondée sur la théorie de l'analyse sociocritique, a permis de mettre en évidence que la tradition, telle qu'elle est représentée dans ces œuvres, entravent profondément l'éducation et l'épanouissement de la femme. Il ressort de notre analyse que le mariage forcé et l'excision constituent des systèmes de contrôle social qui privent les femmes de liberté, de formation et d'identité propre. En outre, la tradition limite l'épanouissement de la femme par le contrôle du corps (excision), compromet l'accès des femmes à l'instruction et impose une acceptation maritale.

Au regard de ce qui précède, il importe que des réformes soient envisagées en vue d'établir une adéquation et une réadaptation entre la tradition et les nouveaux enjeux contemporains afin de garantir la dignité de la femme.

Bibliographie

BA Amadou Oury, 2006, *Intertextualität und Perspektive: zur Präsenz Goethes und Brechts in Themen der kritischen Intelligenz Afrikas am Beispiel Senghors und Soyinkas*, Hamburg, Verlag Dr. Kovač.

BADIAN Seydou, 1972, *Sous l'Orage*, Paris, Présence Africaine.

BIRGIT Koß, «Literaturkritik», <https://feuilletonscout.com/djaili-amadou-amal-die-ungeduldigen-frauen>, (18/10/2025).

BORNAND Sandra, 2025, « Faire reconnaître sa vulnérabilité : Quand les épouses zarma (Niger) quittent le foyer conjugal », <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2015-1-page-113?lang=fr> (12/12/2025).

DJAILI Amadou Amal, 2020, *Die ungeduldigen Frauen*, Berlin, Editions Emmanuel Collas.

HANNAH Attar, 2019, «Analyse critique sur Djaili Amadou Amal», <https://www.philomag.com/articles/les-impatientes-de-djaili-amadou-amal>, (18/10/2025).

KEITA Fatou, 1998, *Rebelle*, Abidjan, NEI-CEDA.

REY Aaron, 2005, *Le Grand Dictionnaire Robert de la langue française*, Paris, Robert édition.

«Féminisme et vulnérabilité», 2025, <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2015-1-page-5?lang=fr>, (12/12/2025).

«La question de Genre», 2024, <https://www.adequations.org/spip.php?Article362>, (18/01/2024).

Processus d'évaluation de cet article:

- **Date de soumission: 15 novembre 2025**
- ✓ **Date d'acceptation: 11 décembre 2025**
- ✓ **Date de validation: 08 janvier 2026**